



## CONSULTATION DE LA DIASPORA : EUROPE DE L'OUEST

### Résumé

La Facilité mondiale de l'Union européenne pour la Diaspora (EUDIF) a organisé sa deuxième Consultation de la diaspora les 29-30 avril (en français) et 4-5 mai (en anglais) 2020 de façon virtuelle. Vingt-trois organisations de la diaspora basées dans sept pays d'Europe de l'Ouest ont participé à l'événement, représentant des pays d'héritage de différentes régions du monde.<sup>1</sup>

Les objectifs principaux de la consultation étaient d'échanger sur les opportunités et défis liés à l'engagement de la diaspora pour le développement des pays d'origine ; de mieux saisir le profil et les dynamiques des organisations de la diaspora en Europe de l'Ouest ; et de faciliter de nouvelles connexions entre organisations de la diaspora. Compte tenu de la pandémie Covid-19, le format de la consultation a été adapté pour permettre la tenue de l'événement en ligne, mais également afin d'assurer des échanges entre pairs sur les initiatives menées par les diasporas en réponse à la pandémie.

Les organisations participantes ont souligné les points suivants :

-  **La durabilité des actions de la diaspora est une question importante.** L'accès aux financements, le renforcement des capacités en matière de gestion de projets et de professionnalisation des organisations de la diaspora, ainsi que la capacité à mieux définir les stratégies d'intervention sont des facteurs clés pour maximiser la durabilité du travail des diasporas.
-  **Les organisations de la diaspora ont souligné le besoin de créer des organisations faîtières et des plate-formes supranationales.** Le développement d'organisations faîtières thématiques ou de réunions dans des domaines d'activités spécifiques (par exemple l'éducation, l'intégration, la santé, etc.) devrait être envisagé. Les organisations faîtières existantes pourraient partager leurs expériences et leurs bonnes pratiques à cet égard.
-  **Il est nécessaire de promouvoir davantage le travail effectué par les organisations de la diaspora et de capitaliser sur l'expertise des diasporas.** Une plus grande visibilité pourrait optimiser l'impact des activités menées par la diaspora, y compris concernant les efforts déployés par les organisations de la diaspora en réponse à l'épidémie de Covid-19. La reconnaissance du travail accompli par les organisations de la diaspora contribue à créer un environnement favorable à l'engagement de la diaspora, et elle devrait donc être encouragée. Cette reconnaissance inclut également celle de l'expertise de la diaspora.

<sup>1</sup> Les participants ont été sélectionnés sur la base de la taille de la communauté de la diaspora qu'ils représentent ainsi que du fait qu'ils mettent en œuvre des activités liées au développement dans leur pays d'origine. Une préférence a été accordée aux organisations actives dans la réponse à l'épidémie de Covid-19.



**La technologie est une opportunité pour l'optimisation de l'activité des diasporas.** Un certain nombre des initiatives de la diaspora évoquées dans le cadre de la consultation comportent un élément de technologie, qui constitue un domaine de croissance potentiel pour faciliter l'engagement de la diaspora. La technologie est également un domaine de développement dans les pays d'origine auquel la diaspora pourrait contribuer. Les restrictions de mouvement imposées lors de la pandémie de Covid-19 ont aussi conduit les organisations de la diaspora à mettre en place de nouvelles initiatives en ligne.



**L'épidémie de Covid-19 a montré que les organisations de la diaspora sont des intervenants essentiels en cas de crise.** Les communautés et organisations de la diaspora en Europe de l'Ouest ont démontré leur capacité à adapter leurs activités pour répondre à la crise tant dans leurs pays de résidence que dans leurs pays d'origine. Nombre d'entre elles ont été fortement touchées par le contexte actuel. La montée des discours haineux et de la xénophobie est un défi majeur qui a été aggravé par la crise, et la lutte contre la discrimination devrait être intégrée dans les initiatives de soutien liées au Covid-19.

Au cours de l'événement, les participants ont élaboré une série de recommandations opérationnelles. L'EUDiF donnera suite à ces recommandations dans le cadre de son dialogue, de ses activités de renforcement des capacités et à travers le déploiement d'experts de la diaspora pour soutenir des projets de développement dans les pays d'origine. Celles-ci seront combinées avec les recommandations opérationnelles des autres consultations de la diaspora afin de dresser un ensemble consolidé de recommandations qui seront présentées aux autorités des pays d'origine ou de destination, ainsi qu'à l'UE.



## Recommendations

Les participants ont formulé des recommandations au sein de groupes de travail qui ont ensuite été approfondies en séance plénière. Les recommandations sont les suivantes :

- Promouvoir les échanges entre pairs entre les organisations de la diaspora ;
- Renforcer la capacité des systèmes de gestion des organisations de la diaspora et les capacités de communication et de sensibilisation en Europe et dans les pays d'origine ;
- Mettre en place un fonds européen facilement accessible aux organisations de la diaspora et encourager les possibilités de cofinancement complémentaires au niveau européen et national dans les pays d'accueil ;
- Cartographier les compétences de la diaspora dans des domaines spécifiques et établir des registres d'experts de la diaspora ;
- Encourager le développement de plateformes ou de réseaux supranationaux pour les organisations de la diaspora afin de faciliter la coopération entre diasporas en Europe ;
- Favoriser le dialogue et la discussion sur la base du profil des organisations de la diaspora et de leurs domaines d'activité (par exemple, l'éducation, l'intégration, la santé, etc.) afin de faciliter les échanges thématiques d'expériences et de bonnes pratiques ;
- Impliquer les organisations de la diaspora dans différents plans et mécanismes de réponse aux crises et renforcer la coordination entre les organisations de la diaspora et les acteurs humanitaires en temps de crise ;
- Soutenir les organisations de la diaspora dans leur rôle en matière de lutte contre la xénophobie et la discrimination, en particulier en temps de crise ;
- Encourager les échanges de bonnes pratiques entre les organisations de la diaspora en matière d'utilisation des nouvelles technologies et des outils numériques, ainsi que le potentiel des organisations de la diaspora à contribuer au développement numérique dans les pays d'origine.

L'EUDiF étudiera les moyens de promouvoir les recommandations et d'y répondre par le biais de ses activités de renforcement des capacités et de dialogue, ainsi qu'à travers le déploiement futur d'experts dans des projets de développement.

Financé par  
l'Union européenne



Mis en oeuvre par

